



Le Management de la performance d'entreprise et l'Assurance de Personne

MATINEE ADOM

18 décembre 2018



PROGRAMME

LE MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE ET L'ASSURANCE DE PERSONNES

- 09h00 - 09h30 - **Accueil des participants**
- 09h30 - 10h00 - **Allocution d'ouverture**
- 10h00 - 10h30 - **ADP : Quels défis à relever dans un marché en profonde mutation ?**
- 10h30 - 11h15 - **Management de la performance**
- 11h30 - 12h15 - **Le RCT : une application concrète d'un levier d'amélioration de la performance**
- 12h15 - 12h30 - **Conclusion**
- 12h30 : **Cocktail déjeunatoire**

ALLOCUTION D'OUVERTURE

BRUNO HUSS
PRÉSIDENT DE L'ADOM

JEAN DAVANT
PRÉSIDENT DU GROUPE VALMEN

**« ASSURANCE DE PERSONNES :
QUELS DÉFIS À RELEVER DANS UN MARCHÉ EN PROFONDE
MUTATION ? »**

CHARLES-ANDRÉ CAVROIS

ASSOCIÉ, VALMEN CONSULTING

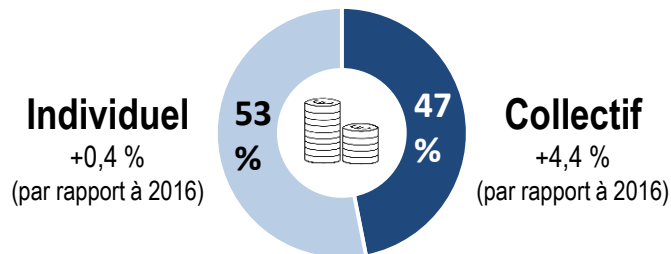
Le marché de la Santé et de la Prévoyance

Porté par les contrats collectifs

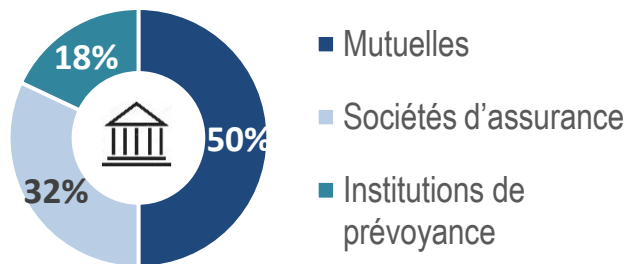
- Un marché qui affiche une croissance, davantage portée par les contrats collectifs, de l'ordre de 3 % en 2017 (+2,3% pour la santé, +4,4% pour la prévoyance), et notamment mature pour la santé.

Marché de la complémentaire Santé

37,1 milliards d'€ de cotisations en 2017

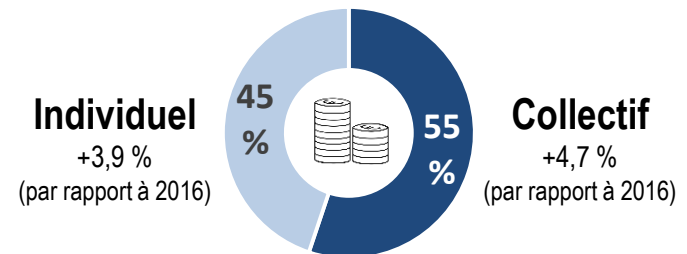


Un marché dominé par les mutuelles

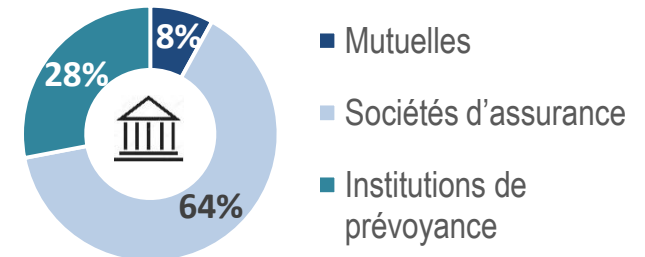


Marché de la Prévoyance

21,4 milliards d'€ de cotisations en 2017

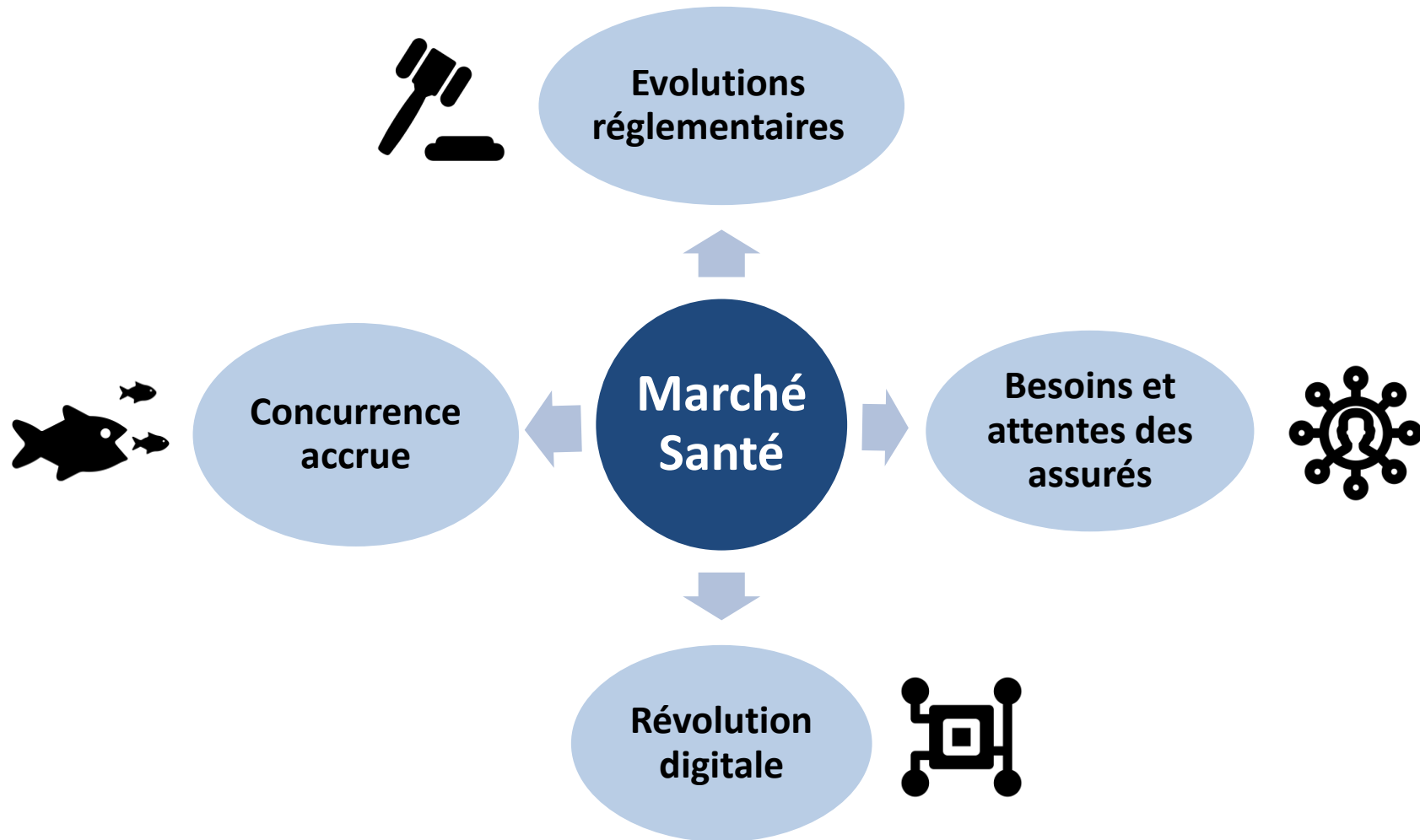


Un marché dominé par les sociétés d'assurance



Le marché de la Santé

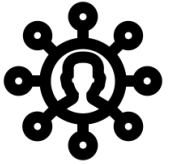
Un marché évolutif qui nécessite de s'adapter constamment aux changements



Besoins et attentes des adhérent en santé

➤ Des besoins croissants

- **Croissance et vieillissement de la population**
- **Modes de vie moins « sains »** : hausse ALD, multi-pathologies...



➤ Des besoins et attentes évolutifs

- Nombre d'assurés ont besoin d'**être accompagnés et orientés** face notamment à la complexité du système de soins et au foisonnement d'information
- Ils souhaitent que leurs **nouveaux usages** soient pris en compte
- Globalement, ils souhaitent davantage de **personnalisation** dans la relation qui leur est apportée
- Leurs **trajectoires de vie et professionnelles ne sont plus linéaires** ; les **modèles familiaux évoluent**
- Un certain nombre d'assurés sont de plus en plus actifs concernant leur santé et **soucieux de préserver leur « capital santé »**

Une concurrence accrue et multifactorielle



➤ Un secteur de plus en plus encadré par la réglementation

- Nécessité de mieux maîtriser ses coûts et ses risques
- Standardisation des produits / des garanties

➤ Une suppression des cloisons :

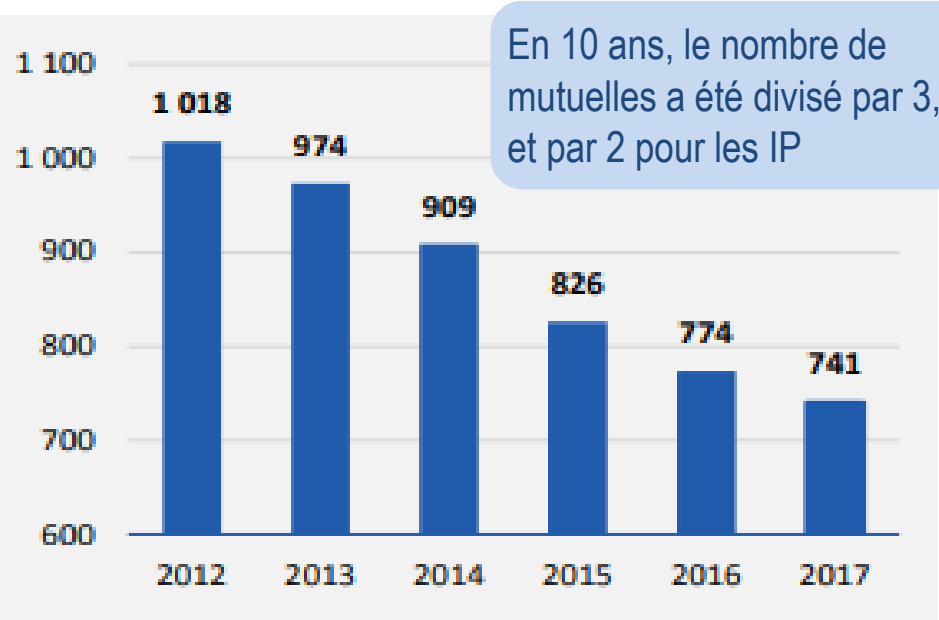
- Les acteurs s'ouvrent à de nouvelles clientèles,
- et diversifient leurs activités

➤ De grands mouvements de concentration :

- De nombreuses fusions et créations de groupements ont eu lieu ces dernières années et sont toujours en cours
 - ➔ Diminution du nombre d'acteurs
 - ➔ Les 5 premiers acteurs ont réalisé plus d'1/3 du CA total de la profession (2016)

Evolution du nombre d'acteurs agréés

Unité : nb d'organismes d'assurance agréés



Traitement Xerfi / Source : ACPR

Le secteur est régi par un cadre réglementaire complexe et abondant



2014 (application 01/01/15)

Loi Hamon

- > Facilitation des conditions de résiliation des contrats santé individuels
- > Présentation simplifiée des contrats santé

2016 (application progressive)

Loi Modernisation du système de santé

- > Généralisation Tiers payant
- > Réouverture du DMP
- > Droit à l'oubli
- > Projet ROC

- + Labellisation contrats senior (abandonné)
- + Directive européenne sur la distribution d'assurance (DDA)
- + Loi Eckert

2018 (application 01/01/19)

LFSS 2019

- > 1ères étapes Ma Santé 2022
- > Généralisation DMP
- > Mise à jour nomenclatures

- + RGPD
- + DDA
- + PASRAU

2013 (application 01/01/16)

Mise en œuvre de l'ANI et des contrats responsables

- > Généralisation de la couverture complémentaire santé à tous les salariés

2015 (application 01/01/16)

LFSS 2016

- > Renforcement accès aux soins (ex : PUMA – 2019)
- > Limitation déficit sécurité sociale

- + Labélisation Offres ACS

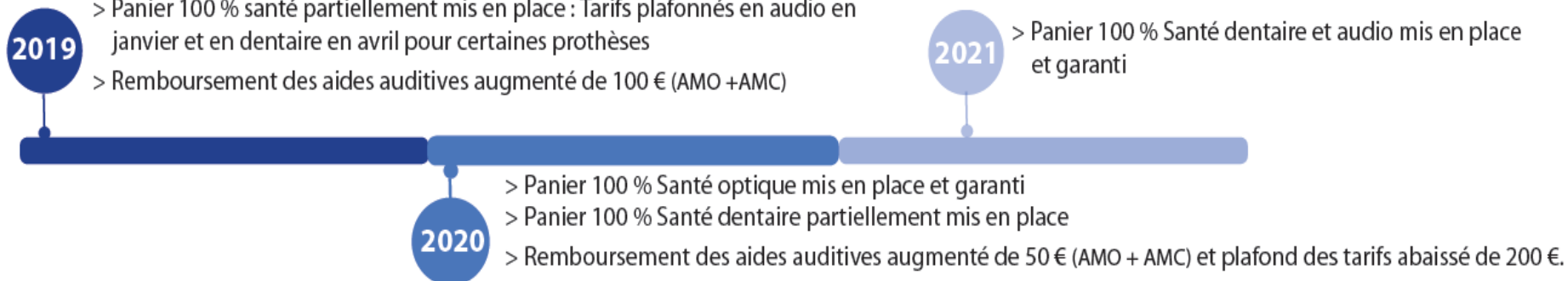
2017 (application 01/07/17)

Revue article 4 de la Loi Evin

- > Revue conditions de la sortie de groupe
- > Régulation de la cotisation salarié

A venir
100% santé
Fusion CMU/ACS
Loi PACTE
...

UNE MISE EN PLACE PROGRESSIVE



Vos enjeux en tant que mutuelle

Stratégie	<ul style="list-style-type: none"> > Définir votre stratégie 100% Santé et vos services différenciants > Gérer les impacts de la réforme sur l'ensemble de vos services
Réglementaire et mise en conformité	<ul style="list-style-type: none"> > Organiser votre veille réglementaire 100 % Santé > Assurer la cohérence et la conformité de vos offres et en mesurer les impacts
Système de gestion	<ul style="list-style-type: none"> > Anticiper les évolutions nécessaires (paramétrage, recette, flux) de votre SI > Rendre conforme vos éditiques
Conduite du changement	<ul style="list-style-type: none"> > Adapter votre communication à vos interlocuteurs internes et externes > Accompagner et former les équipes sur ces transformations

Une opportunité de réflexion stratégique

DDA : Directive européenne sur la Distribution d'Assurances



➤ Vos enjeux en tant que mutuelles

▪ **Se conformer** à l'obligation réglementaire

Parcours clients

Preuve de l'analyse des besoins clients

Documents d'information produit

▪ **Faire évoluer** ses process, ses outils de distribution et de pilotage

▪ **Mettre en place** une politique de gouvernance et de surveillance des produits

▪ **Revoir** les accords de rémunération de commercialisation

▪ **Accompagner** le changement

Montée en compétence des forces commerciales

Revue des documents contractuels et commerciaux



- Une révolution qui touche l'ensemble des secteurs et des chaînes de valeur.
- Le Digital constitue une opportunité de rendre l'assuré plus autonome, de mieux communiquer avec lui, d'instaurer davantage de proximité, et de le fidéliser.



EXEMPLES D'IMPACTS :

Organisation / Outils

- Autonomisation des assurés sur certains actes de gestion
- Approche omnicanale facilitée / l'interfaçage des outils
- Instantanéité / traçabilité
- Automatisation de contrôles...
- Big Data

Offre et services

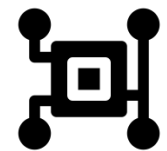
- Personnalisation accrue
- Services complémentaires digitaux
- Objets connectés

Distribution

- Montée d'Internet comme outil d'information / de prospection et d'entrée dans le tunnel de souscription
- Assistance à la vente
- Simplification de process

UX / Tests utilisateurs

Connaissance Client et Portefeuille



KleinBlue RATINGS INSURTECH 100 EMEA – JUILLET 2018

Produit

Tapoly ZEGO By Miles. neos Curvo alan METEOPROTECT wilov OTHERWISE CelsiusPro Flink
COYA nexible ottonova getsafe friendsurance Gavin. ETHERISC YOLO HELLAS DIRECT Naked

Distribution

Brolly CompareEurope anorak buzzvault BOUGHT BYMANY MICROENSURE valoo HOONSHOT +Simple.fr YOMONI
FINANZ CHEF24 finanzen wefox simplesurance picsure COVOMO CLARK DIGITAL INSURANCE ANIVO Stonestep qover
bsurance Sherpa aqeed. yallacompare bayzat Jamii BIMA coverfy iSalud.com BROKOLI SERAPHIN

Services

ChainThat Cytora SPIXII GLOBAL PARAMETRICS corax PremFina DIGITAL FINEPRINT RightIndem
SALVIOL Quantemplate everledger FundShop ZELROS Shift Technology Minalea UTO CAT FUNDVISORY STRATUMN
FRISS OPENCLAIMS BACKBASE outsharedy Air Neosurance RISK APP DreamQuark Fluo
ControlExpert INSURE APP ADVICE 360 sentiance GAMBIT Atidot KQVRR Cyberwrite otonomo GetmeIns
ELEMENT squirro BLACK INZMO bdeco AMODO Xtract CLAIMS CONTROL Tribe

- Nouveaux concurrents ?
- Nouveaux fournisseurs de services ?
- Nouveaux partenaires ?
- Moteurs de transformation / d'innovation ?

Les défis à relever

Notre conviction : 4 défis majeurs

S'adapter ... pour plus d'efficacité

- Mesurer la performance de vos opérations et de votre organisation afin d'améliorer votre efficacité et qualité de service (en lien avec votre plan/initiatives stratégiques)
- Nouer de nouveaux partenariats et rapprochements créateurs de valeur.
- Mettre en place une véritable conduite du changement pour accompagner vos équipes dans les transformations que vous réalisez (revue activités, objectifs revus...)

Innover ... pour se développer

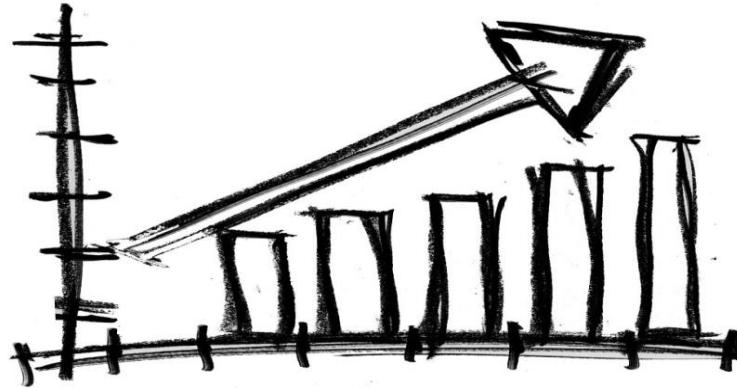
- Devenir « AGILE » et promouvoir une culture d'innovation par la création de nouvelles offres / nouveaux services en facilitant les démarches collaboratives et en déployant des processus plus efficaces
- Se repenser pour faire converger mutualisation du risque et personnalisation de l'offre

Etre conforme ... pour se sécuriser

- Appréhender les évolutions réglementaires comme une opportunité d'amélioration de la performance : de l'identification à la mise en œuvre.
- Devenir/Rester un acteur de confiance auprès des assurés

Se digitaliser ... pour saisir des opportunités

- Concevoir le digital comme un moyen de déclinaison de votre stratégie (et de réponse à vos objectifs) et non comme une fin en soi
- Fluidifier, dématérialiser et digitaliser les processus pour plus d'autonomisation des assurés et moins de tâches à faible valeur ajoutée pour vos collaborateurs



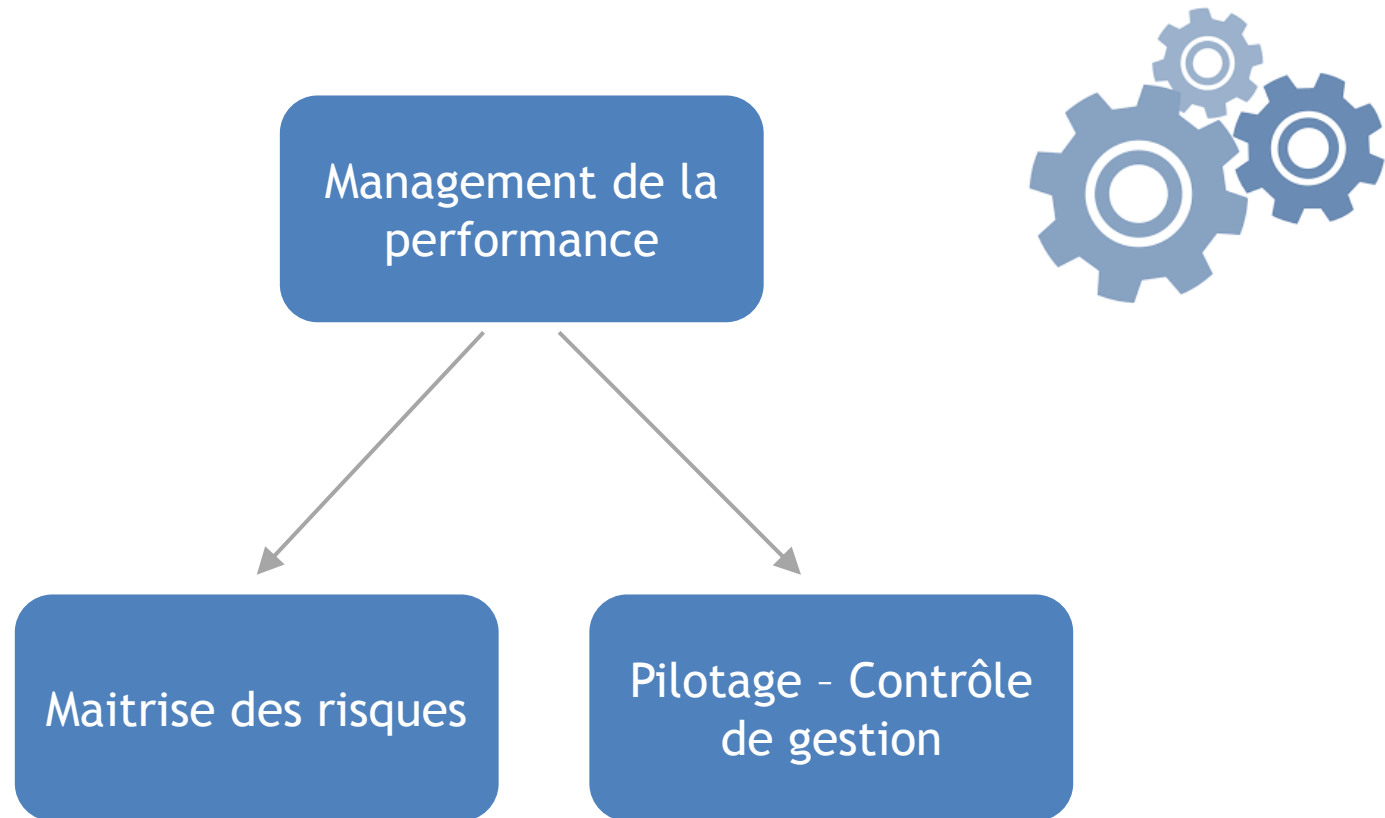
MANAGEMENT DE LA PERFORMANCE

PAULE CLOÎTRE

ASSOCIÉE, VALMEN CONSULTING

Management de la performance:

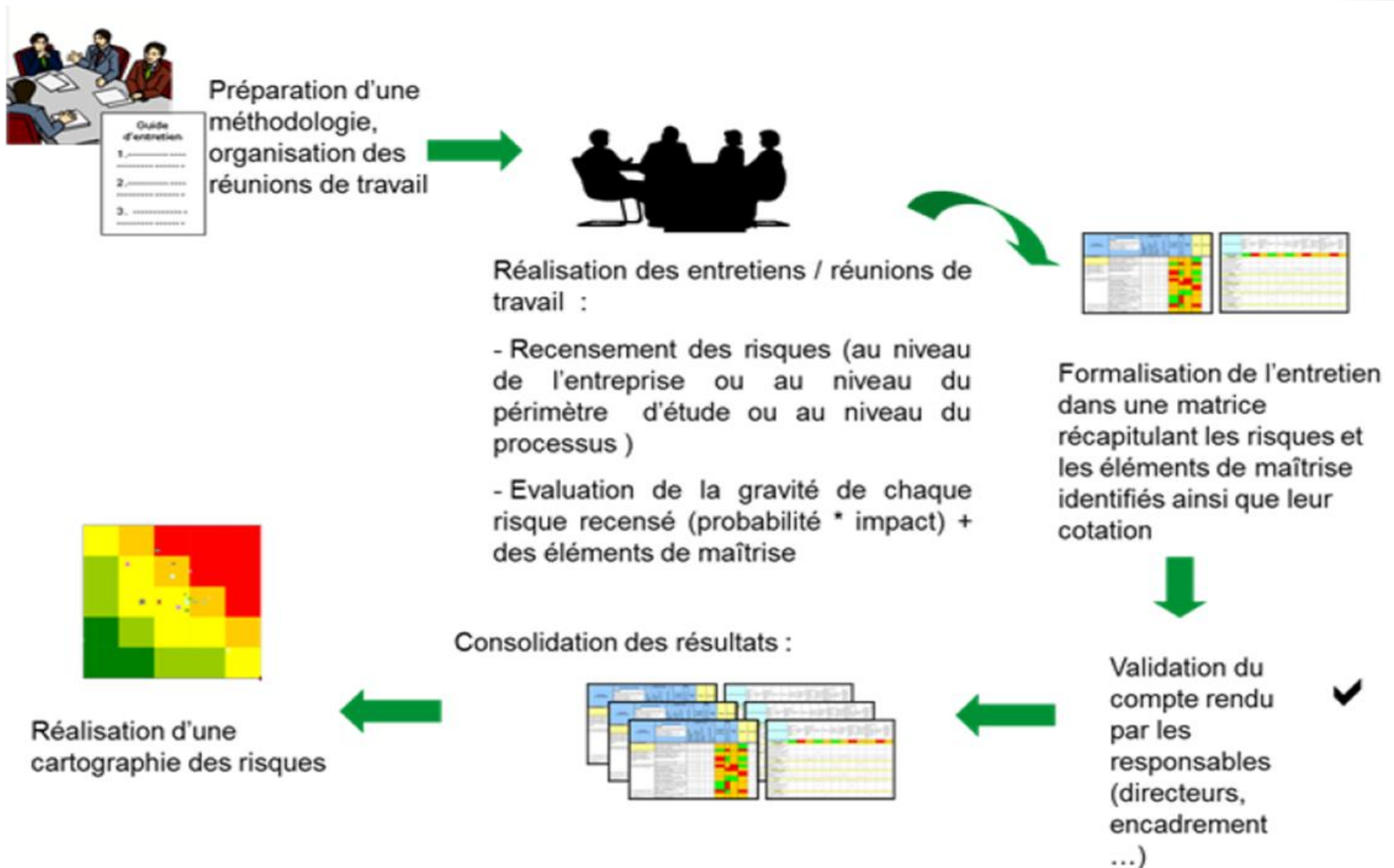
Traduire et sécuriser opérationnellement la stratégie de l'entreprise



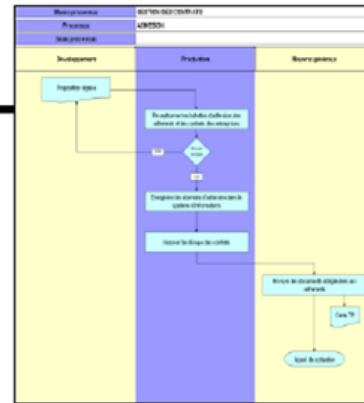


- Une meilleure maîtrise des risques des activités clés
- Un centrage des ressources internes et des efforts vers la création de valeur
- Une anticipation des situations de crise
- Une préservation de la réputation de l'entreprise en réduisant entre autres les contentieux juridiques
- Une augmentation des conditions de réussite des projets et des investissements
- Une réduction des pertes dues aux dommages opérationnels

- 1** **ANALYSER L'ENVIRONNEMENT**
OBJECTIF DEGAGER LES ENJEUX
- 2** **IDENTIFIER ET EVALUER LES RISQUES**
OBJECTIF DEGAGER LES OPPORTUNITES
- 3** **DEFINIR UNE STRATEGIE DE GESTION DES RISQUES**
OBJECTIF DEFINIR LA PRISE DE RISQUE
- 4** **ADAPTER LES DISPOSITIFS DE MAITRISE DES RISQUES**
OBJECTIF SECURISER LES PROCESSUS CRITIQUES
- 5** **BATIR LA FEUILLE DE ROUTE**
OBJECTIF DIFFUSER LA CULTURE DU RISQUE
- 6** **METTRE EN PLACE LES INDICATEURS DE PILOTAGE**
OBJECTIF GARDER LE CAP



Formalisation des processus



Analyse des risques

Éléments de l'investissement	Description des risques	Criticité des risques				Impact	Niveau de risque	Maitrise	Prévaloir
		Impact financier	Impact opérationnel	Impact réglementaire	Impact réputationnel				
Processus de production	Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1

Analyse des éléments de maîtrise

Noms de processus de base	Impact des clients	Impact des fournisseurs	Impact des partenaires	Impact des concurrents	Impact des régulateurs	Impact des investisseurs	Impact des médias	Impact des ONG	Impact des communautés	Impact des fournisseurs de services	Impact des fournisseurs de matières premières	Impact des fournisseurs de produits finis	Impact des fournisseurs de services aux clients	Impact des fournisseurs de services aux fournisseurs	Impact des fournisseurs de services aux investisseurs	Impact des fournisseurs de services aux médias	Impact des fournisseurs de services aux ONG	Impact des fournisseurs de services aux communautés	Impact des fournisseurs de services aux fournisseurs de services	Impact des fournisseurs de services aux fournisseurs de matières premières	Impact des fournisseurs de services aux fournisseurs de produits finis	Impact des fournisseurs de services aux fournisseurs de services aux clients	Impact des fournisseurs de services aux fournisseurs de services aux fournisseurs
Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Processus de production	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1



Adéquation risque brut / maîtrise ou calcul d'un risque résiduel

Axes: existence / efficacité

CONSEIL ADMINISTRATION/COMITE AUDIT

DIRECTION GENERALE



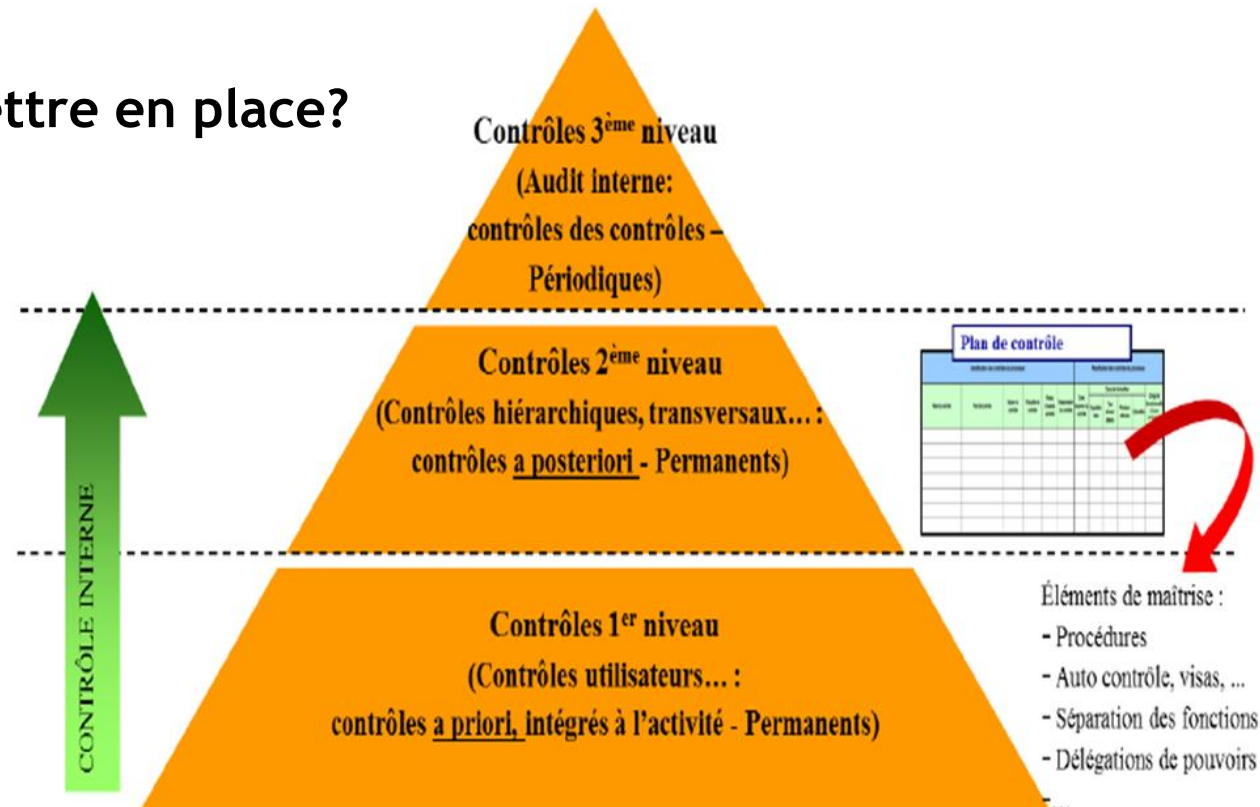
- Quel pilotage à mettre en place?

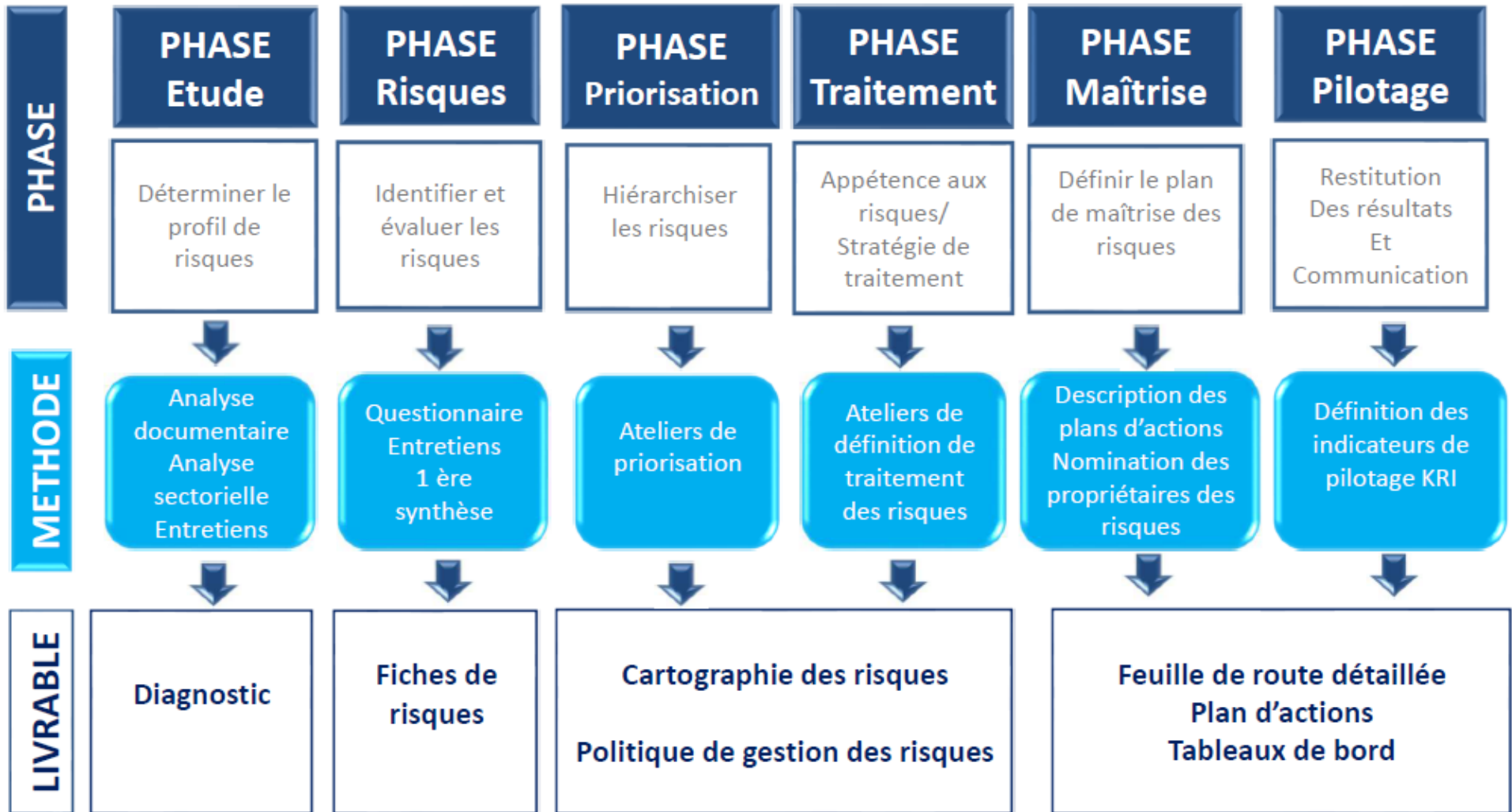
PLAN D' ACTIONS

PLANNING		RESPONSABLES		STATUT	
DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	NOM	FONCTION	ETAT	REMARQUES

TAUX DE COUVERTURE DES RISQUES PAR PROCESSUS

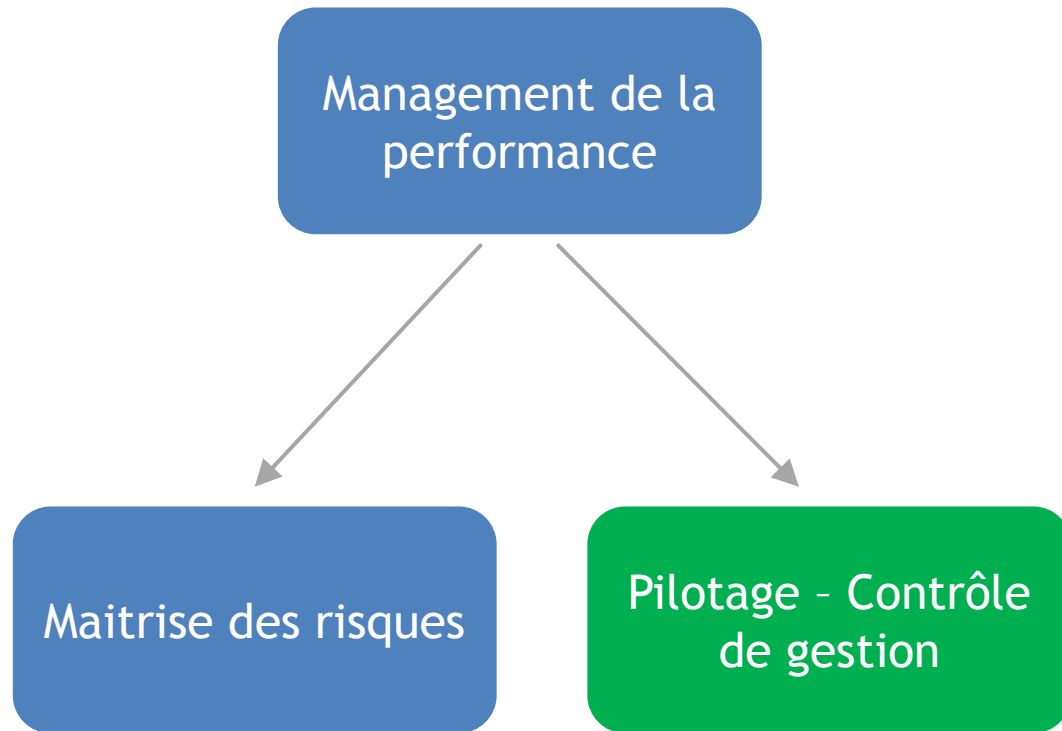
Processus	Taux de couverture (%)
Taux de couverture par type de macro processus	74%
Pilotage et Management général des activités	11%
Réalisation	11%
Support et Contributif Ressources	7%
Taux de couverture partiel du CI/processus	20%
Taux de couverture du CI/processus (cartographies validées)	7%

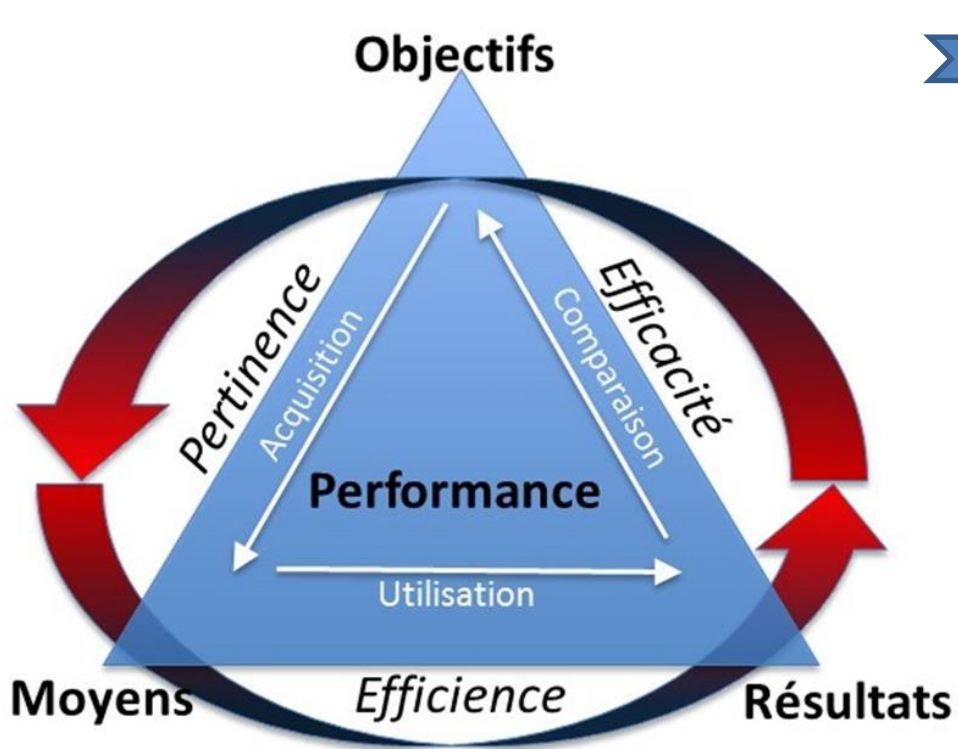




Management de la performance:

Traduire et sécuriser opérationnellement la stratégie de l'entreprise



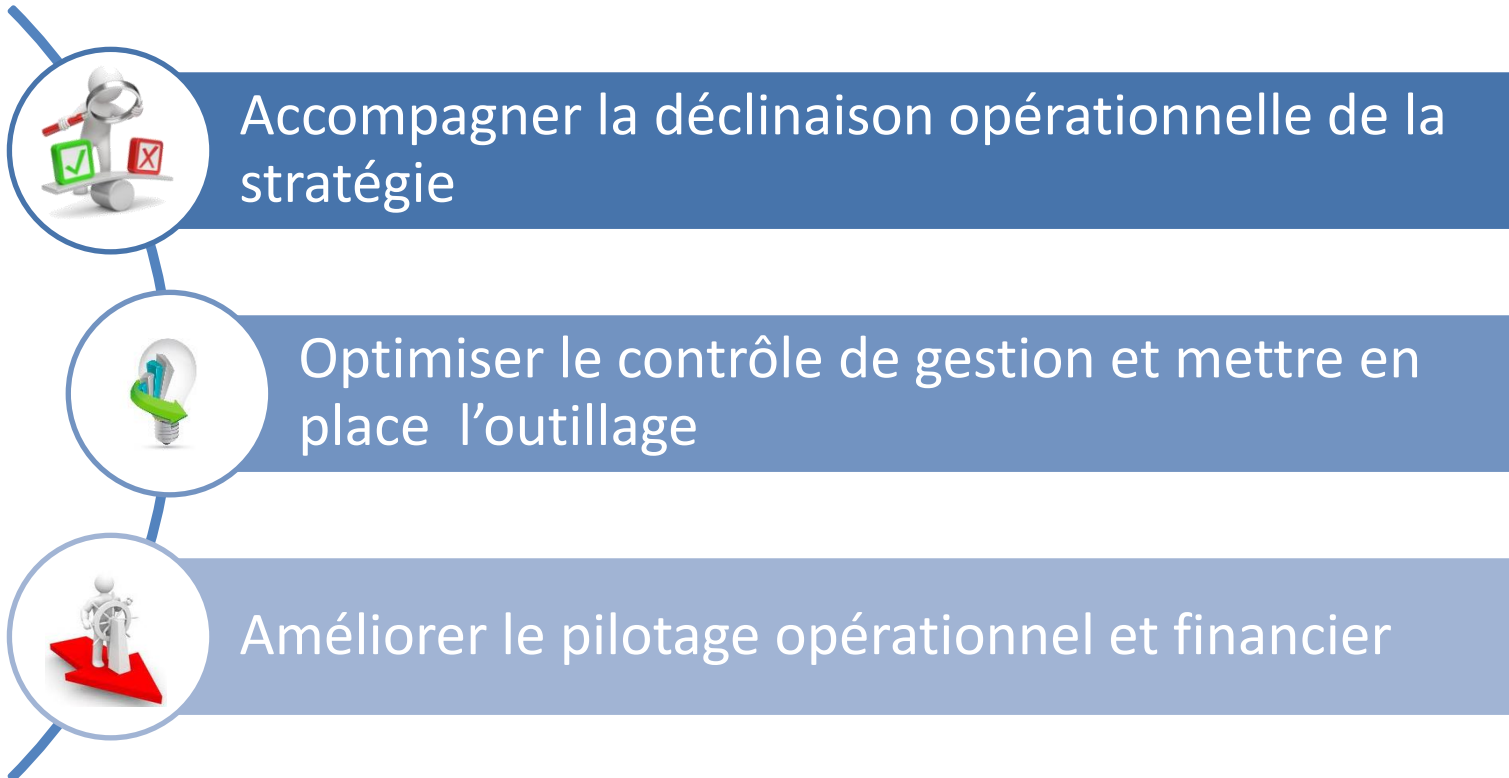


La performance se lit et se mesure au travers :

- Des efforts/des investissements réalisés en cohérence avec la stratégie définie;
- Des processus mis en œuvre et de la mesure de l'efficacité attendue;
- Du niveau de consommations de ressources allouées dans un environnement contraint.

Nos convictions en matière de pilotage de la performance

Bien connaître ses enjeux, ses besoins et choisir les outils adaptés



Réaliser un diagnostic de l'organisation

- Analyse de l'environnement interne et externe: enjeux/contexte
- Analyse des missions/objectifs de l'organisation par rapport à la vision moyen terme définie par la DG
- Rapport d'audit et préconisations

Piloter des projets complexes

- PMO & Pilotage de portefeuille projets

Optimiser et sécuriser des processus clés

- Cartographie des processus et analyse de sensibilité
- Préconisations et actions à mise en œuvre immédiate

Harmoniser des pratiques Groupe

- Adaptation des pratiques aux dispositifs locaux
- Formation

Accompagner la mise en œuvre de nouvelles réglementations

- Analyse de l'existant
- Feuille de route de mise en conformité
- Formation





Le contrôle de gestion est avant tout un processus qui doit permettre à l'ensemble des acteurs de l'entreprise de :



Le contrôle de gestion est très différent d'un secteur d'activité à un autre et selon la taille de l'organisme

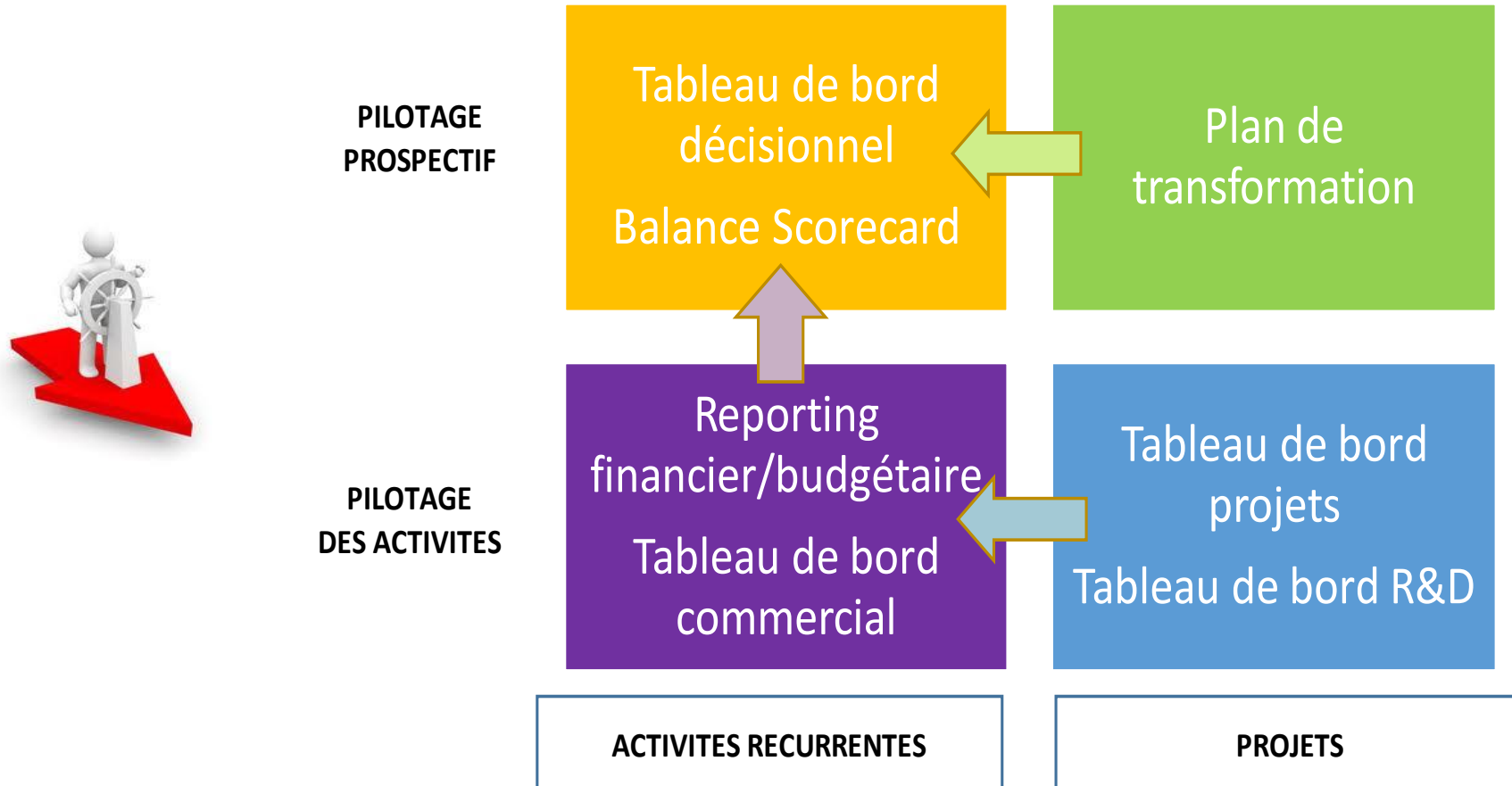
Bonne pratique: réaliser une analyse à 360° du contrôle de gestion

- Un diagnostic multi critères de la performance de la fonction contrôle de gestion
- Une cartographie de la maturité des outils et des process CDG
- Des axes d'améliorations prioritaires
- Une proposition de processus cible

Améliorer le pilotage opérationnel et financier

Mon pilotage existant est-il adapté ? Quel outil choisir ?

De quoi parlons-nous ?





Pilotage financier:

- Reporting et élaboration budgétaire
- Expertise contrôle de gestion (matrice répartition des coûts, catalogue prix de revient, détermination des inducteurs de coûts...)

Pilotage opérationnel de l'activité:

- Indicateurs de performance et indicateurs de suivi des risques
- Tableaux de bord de direction
- Pilotage des marges, pilotage RH, pilotage commercial...

Pilotage prévisionnel

- Modélisation-Business Plan
- Tableaux de bord stratégiques

Améliorer le pilotage opérationnel et financier

Se dégager du temps pour réaliser des tâches à valeur ajoutée

Analyse du besoin

- Panorama des outils ERP, EPM du marché
- Etude de faisabilité
- Schéma directeur
- Rédaction du cahier des charges

Accompagnement au choix de l'outil EPM

- Gestion de l'appel d'offres (envoi CDC, gestion planning des réponses, gestion des questionnaires d'évaluation)
- Grille de cotation des solutions et rapport de synthèse
- Préparation des consultations

Conduite du changement

- Retour d'expériences
- Montée en compétences des équipes fonctionnelles
- Mise à jour des process et des procédures



**« LE RECOURS CONTRE TIERS :
UNE APPLICATION CONCRÈTE D'UN LEVIER D'AMÉLIORATION
DE LA PERFORMANCE »**

PATRICK ABETO

DIRECTEUR DES OPÉRATIONS, SOLIMUT

PIERRE ORY

DIRECTEUR STREAM-TECHS

➤ De quoi parlons-nous?

- Le Recours Contre Tiers (RCT) est une démarche qui permet aux organismes de santé de récupérer auprès du tiers responsable d'un accident ou de son assureur, les dépenses d'assurance maladie (frais de soins, indemnités journalières...) versées à leur propre bénéficiaire victime de l'accident.

➤ En quoi le RCT représente-t-il un levier d'amélioration de la performance?

- **Le RCT représente un indu** : les sommes engagées au titre des prestations relatives à un événement engageant la responsabilité d'un tiers sont à la charge de celui ou de son assureur: tout remboursement par l'assurance maladie correspond à un indu
- **L'impact sur le rapport Prestations / Cotisations** représente un potentiel d'amélioration de la performance de gestion de la mutuelle
- **Particularité réglementaire** : La déclaration d'un accident auprès des organismes d'assurance maladie est obligatoire. En cas d'absence de déclaration par la victime, les organismes maladie peuvent théoriquement se retourner contre celle-ci !
- **Fautes et fraudes** : Les techniques d'identification des cas et l'instruction des dossiers permettent également de déceler des anomalies dans les remboursements de prestations

➤ Quelles sont les parties prenantes et leur rôle ?

- **La victime** : tout bénéficiaire d'une couverture santé victime d'un événement tel qu'un accident, une erreur médicale ou une agression.
 - La victime doit signaler son accident aux organismes qui couvrent ses frais médicaux.

- **Le tiers responsable ou son assureur** : toute personne ayant causé un accident ou ayant commis une faute intentionnelle (agression...).
 - Par convention, l'assureur est tenu d'informer les organismes maladie lorsqu'il a connaissance de l'événement et lorsque la consolidation de l'état de santé de la victime est prononcé.

- **Les organismes de santé** : l'assurance maladie obligatoire et les organismes d'assurance maladie complémentaire peuvent faire valoir leurs droits auprès des tiers responsables :
 - En sollicitant le tiers responsable ou plus généralement son assureur,
 - En saisissant l'instance juridique compétente le cas échéant,
 - En fournissant les éléments constitutifs de la créance liée à l'événement.

➤ Quelles règles s'appliquent au Recours Contre Tiers ?

- Le RCT s'appuie sur le principe juridique selon lequel un assureur maladie ayant versé des prestations indemnitaires (remboursements de frais médicaux) peut en obtenir le remboursement par le responsable de l'accident ou par son assureur
- Les règles sont définies par la loi Badinter du 5 juillet 1985 (chapitre II) et traduite par les articles L.376-1 et L.454-1 du Code de la Sécurité Sociale et L.224-9 du Code de la Mutualité

➤ Les délais du recours contre tiers

- Les acteurs du RCT ont 10 ans à compter de la date de la consolidation du dommage initial pour déclencher un recours contre tiers (Loi N° 2008-561 du 17 Juin 2008 et article 2270-1 du code civil)
- Si l'assureur de la personne responsable d'un accident ayant entraîné les frais de santé en informe les organismes de couverture maladie, ceux-ci disposent de 4 mois pour produire la créance correspondante (article L211-11 du code des assurances)

Exemples de faits générateurs

- Un accident de la circulation
- Un accident lié à un élément matériel (travaux sur la chaussée, ...)
- Un accident sportif couvert par une assurance
- Un incident avec un animal (blessure)
- Une agression (assuré/bénéficiaire victime de coups et blessures)
- Une erreur médicale

Quelques chiffres⁽¹⁾

RCT = **0,5 %**
des prestations
payées

60 %
d'accidents
de la circulation

Détection
d'événements
+ 30 % montants
récupérables

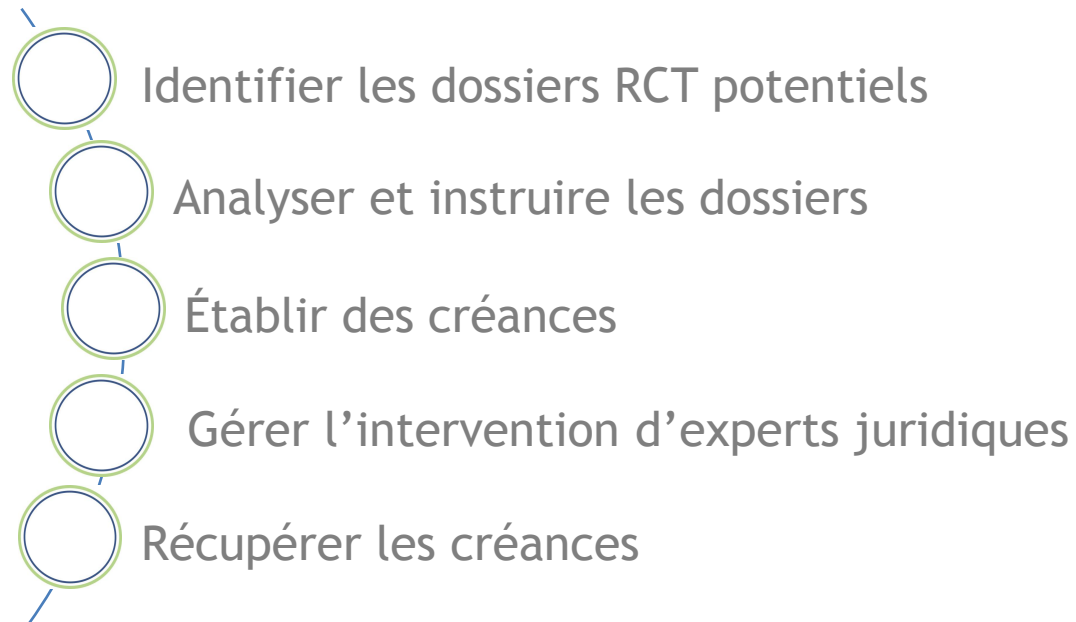
75 %
des montants
récupérables

95 %
Réglés à
l'amiable

(1) Sources: chiffres issus de l'analyse des situations constatées chez les clients Stream-Techs/Valmen

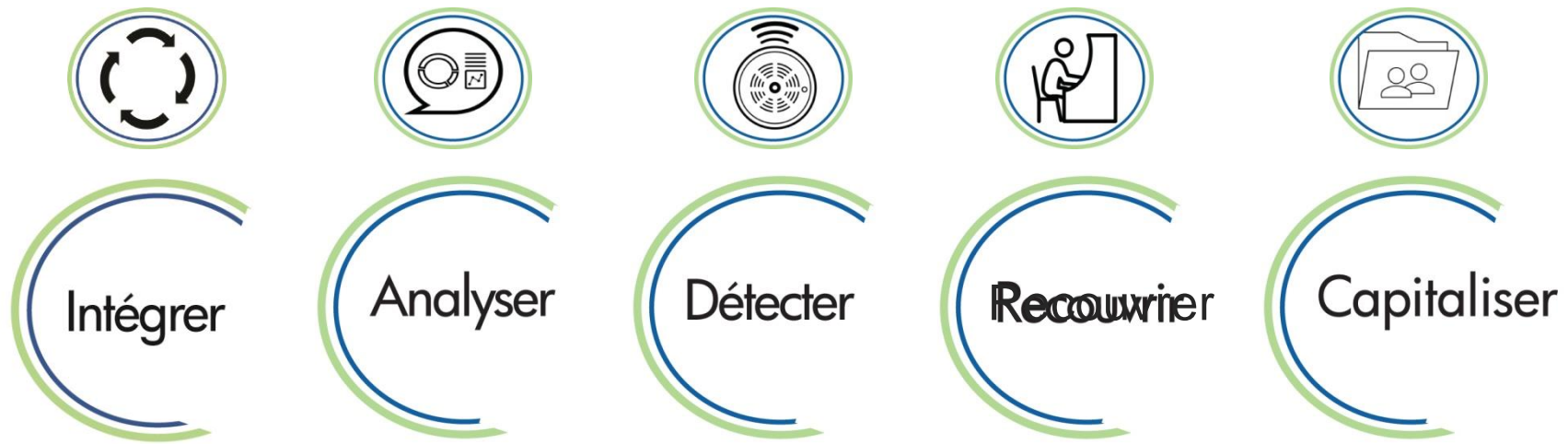
Qu'est-ce que l'offre Recovery?

- **Recovery** est une offre de **service** qui permet **d'industrialiser l'identification et le recouvrement** des montants payés à tort



La démarche globale de Recovery

- L'offre Recovery a pour objectifs de :
 - Analyser et détecter des sommes payées à tort pour augmenter le nombre de dossiers et les montants à récupérer,
 - Récupérer les sommes indues par une délégation de gestion (administrative et juridique) qui apporte une maîtrise des dépenses et une économie d'échelle
- Recovery s'appuie sur une solution globale pour la gestion du recouvrement basée sur plusieurs étapes techniques :

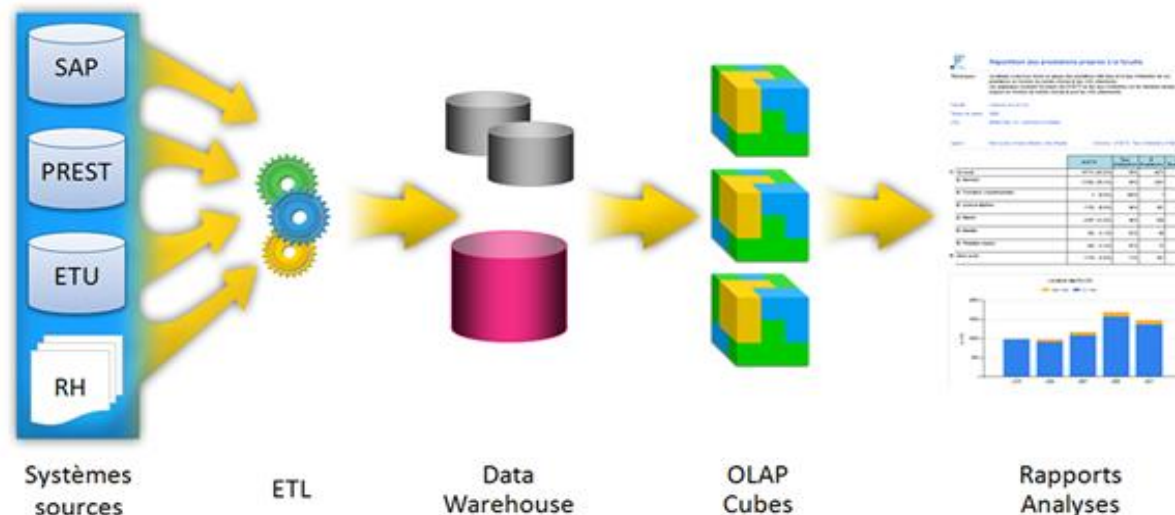


➤ La matière première : les données

- En provenance des applications métiers et des bases externes, les données sont collectées, transformées et chargées par un module ETL (Extract Transform Load) dans un entrepôt de données (Data Warehouse)

➤ La première étape : le traitement des données

- Le système Recovery réalise des analyses multidimensionnelles (outil OLAP - Online Analytical Processing) qui sont restituées à partir de requêtes et d'outils divers (reporting, tableau de bord...)



➤ Deuxième étape: la gestion des dossiers

▪ Le traitement des dossiers potentiels

- Les traitement de masse sont automatisés
- Pour chaque dossier potentiel, une équipe de gestion valide si un RCT est possible
- Les relances sont personnalisées par des gestionnaires

▪ L'instruction des dossiers RCT avérés

- L'équipe de gestionnaires est chargée de constituer le dossier et la créance
- Les dossiers juridiques sont traités par nos gestionnaires, avec l'appui d'un cabinet d'avocat si nécessaire et sur confirmation expresse de la mutuelle

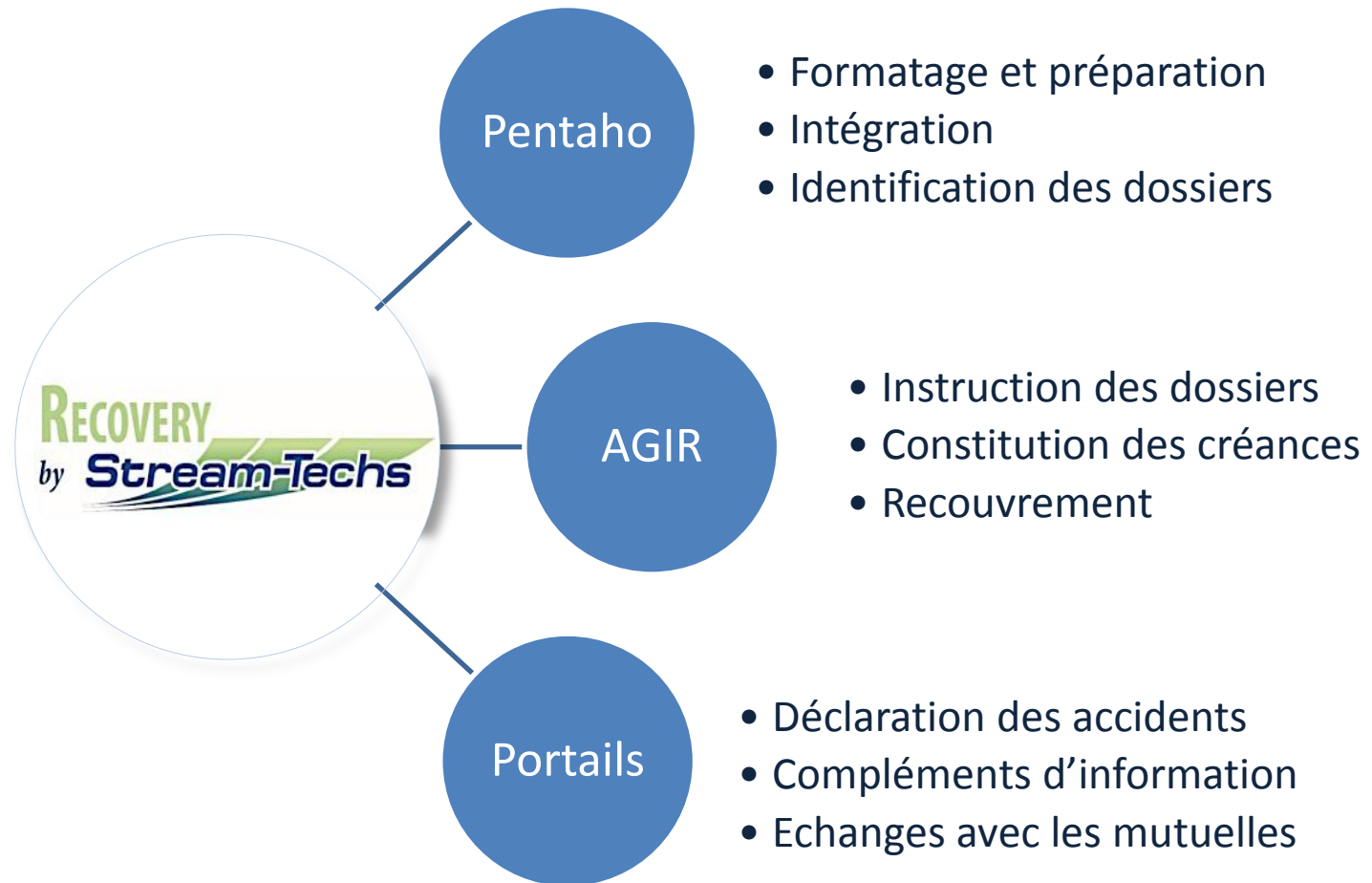
➤ Troisième étape: le recouvrement

▪ Le recouvrement auprès des tiers responsables

- Le recouvrement est déclenché après la consolidation de la victime
- Le processus bascule dans une démarche classique de recouvrement
 - relances,
 - mise en demeure,
 - contentieux

▪ La restitution aux créanciers

- Les sommes collectées sont intégralement reversées au client

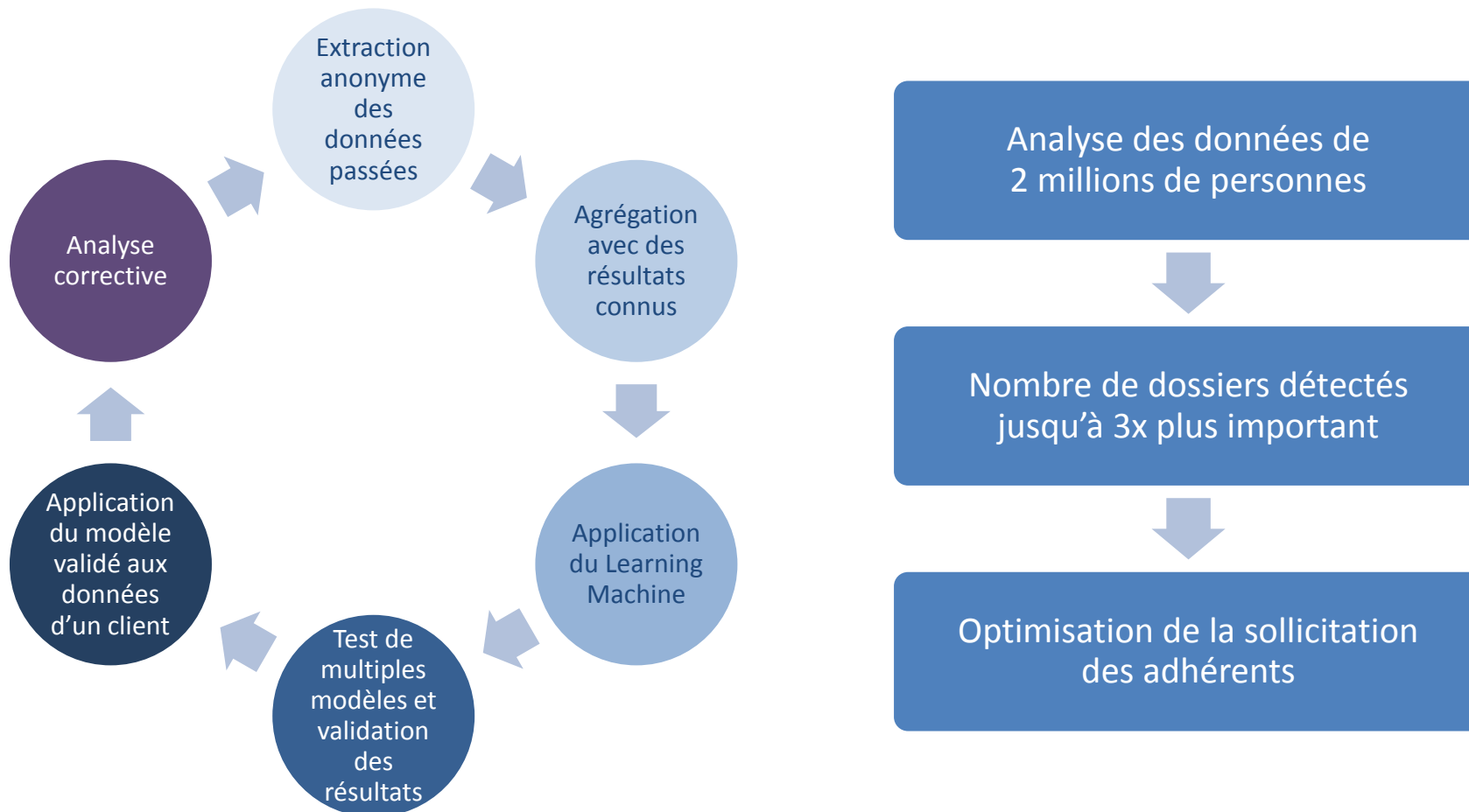


Le modèle économique Recovery

- Une offre de service basée sur le succès
 - Le service Recovery est facturé en fonction des montants recouverts
 - Stream-Techs reverse l'intégralité des montants recouverts et applique un pourcentage sur ces montants via facturation séparée
 - Un audit initial permet d'évaluer les objectifs de recouvrement
- Limitation de l'investissement initial
 - Coûts de mise en œuvre initiaux forfaitisés et partiellement pris en charge par le client
 - Interfaces techniques simples et limitées à l'extraction initiale des prestations santé puis une fois par mois
- Maîtrise des frais de fonctionnement pour le client
 - Stream-Techs assure l'intégralité du service, de la détection jusqu'au recouvrement des montants et prend en charge l'ensemble de l'infrastructure technique et des moyens humains sans coût fixe
 - La refacturation est limitée aux frais bancaires et postaux
 - L'appel au service juridique externalisé (optionnel) est déclenché uniquement sur validation du client dans le cadre d'une convention tarifaire connue

La démarche d'amélioration personnalisée

- En partenariat avec des data scientists, Stream-Techs a développé une démarche d'utilisation du « Machine Learning » pour améliorer la détection des accidents



Et pour aller plus loin?

- Les prestations objets du recours contre tiers ne se limitent pas aux frais médicaux
 - Pour les contrats de prévoyance, sont également concernés :
 - Les salaires bruts (traitement de base, primes...)
 - Les charges patronales
 - Les capitaux décès
- Les montants en jeu deviennent dès lors nettement supérieurs (facteur 5 à 10)
- La victime peut également bénéficier d'un recours pour les sommes restées à sa charge, y compris si le risque n'est pas couvert

Retour d'expérience client avec Solimut

Témoignage de Patrick Abeto,
Directeur des opérations chez Solimut

